Etapes d'un PTP



Acteur de proximité



Des permanences sur tous les Pays de la Loire au plus proche des salariés

À votre écoute



Un accueil téléphonique personnalisé au 02 40 20 28 00

Riche d'une expertise



950 projets financés dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle en 2020



Ne pas jeter sur la voie publique.

TRANSITIONS PRO Partenaire d'avenir

LES ÉTAPES DE VOTRE RECONVERSION



Je valide mon projet professionnel avec mon conseiller en évolution professionnelle.

mon-cep.org



Je crée mon espace personnel sur le site transitionspro-pdl.fr

Je participe à une réunion d'informations : « financer ma reconversion avec le Projet de Transition Professionnelle » (PTP), en m'inscrivant depuis « mes rendez-vous » sur mon espace personnel ou en appelant le 02 40 20 28 00

> Retrouvez nos vidéos sur notre page Youtube:



Je contacte l'organisme de formation que j'ai identifié afin de m'inscrire et recueillir: devis, programme, calendrier et référentiel

Les étapes d'un PTP



Je prends RDV avec mon référent Transitions Pro afin de me faire accompagner dans la préparation de mon dossier de financement : ingénierie financière, aide à l'argumentation du projet



Je fais ma demande d'autorisation d'absence auprès de mon employeur au moins 4 mois avant le début de la formation



Je complète mon dossier de financement en version dématérialisée, directement sur mon espace personnel, onglet « dispositif PTP »



Instruction de mon dossier puis passage en commission











